

Prudence avec le sang!

Guide de l'employeur

Contient de l'information sur les :

- hépatites B et C et sur l'infection par le VIH
- procédures sécuritaires de travail pour prévenir les accidents avec le sang
- mesures d'urgence en cas d'accident avec le sang



Les hépatites B et C ainsi que l'infection au VIH sont des maladies qui peuvent se transmettre lors d'un accident par le sang d'une personne infectée.

**Prudence
avec le
sang!**

Les hépatites B et C

Qu'est-ce qu'une hépatite?

C'est une infection du foie causée par un virus.
Le foie aide à digérer les aliments et à nettoyer le sang.

Quels sont les symptômes?

- Fatigue
- Douleur aux muscles
- Mal de ventre
- Peau et blanc des yeux de couleur jaune (jaunisse)
- Mal de cœur (nausée), vomissements, perte d'appétit

**1 personne
sur 2 n'a pas
de symptômes.**



Après plusieurs années, les personnes qui demeurent infectées par le virus de l'hépatite B ou C peuvent avoir des complications: hépatite chronique, cirrhose, cancer du foie.



L'infection par le VIH

Qu'est-ce que l'infection par le VIH ?

C'est une infection causée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Le VIH attaque et détruit le système qui défend le corps contre les infections. Si une infection au VIH n'est pas correctement traitée, elle peut donner le sida, dont on peut décéder. À cause des traitements suivis par les personnes qui ont une infection au VIH, le sida est devenu très rare au Canada.

Quels sont les symptômes?

Au début, il n'y a pas de symptômes ou les symptômes sont légers. Par la suite, les symptômes suivants vont apparaître :

- Fatigue
- Fièvre
- Mal de gorge
- Enflure des ganglions
- Mal de tête
- Perte d'appétit
- Problèmes de peau

On ne guérit pas d'une infection au VIH. Les personnes infectées restent porteuses du virus et pourraient transmettre l'infection. Pour les hépatites et l'infection au VIH, souvent il n'y a aucun signe extérieur indiquant qu'une personne est infectée et, parfois, elle-même l'ignore. Sans traitement, la maladie évolue vers l'apparition d'infections et de cancers. Il faut donc considérer le sang de toutes les personnes comme pouvant être infecté, y compris le sang des collègues de travail.

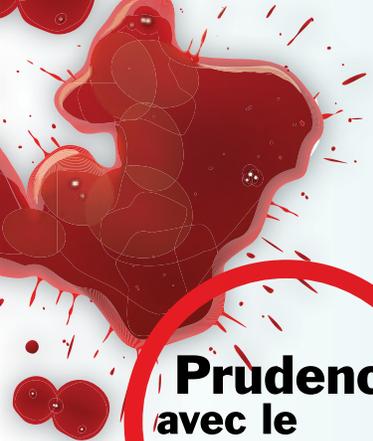
Quels sont les risques d'infection en cas d'accident avec le sang ?

En cas d'accident avec le sang, le risque d'être infecté est faible. Le sang sur une peau saine ne constitue pas un risque d'infection.

Pour qu'une infection puisse se transmettre, il faut que le sang d'une personne infectée entre en contact avec le sang d'une autre personne, par une porte d'entrée.

Le risque est présent lorsque :

- un microbe passe à travers la peau à la suite :
 - d'une piqûre, d'une coupure ou d'une éraflure avec un objet souillé de sang
 - d'une morsure au sang
 - d'un contact avec des lésions ouvertes de la peau (ex.: eczéma, plaie, gerçure, etc.);
- un microbe entre en contact avec les yeux, les lèvres, l'intérieur de la bouche et du nez, surtout lors d'éclaboussures.



**Prudence
avec le
sang!**



Au travail, comment prévenir

les risques d'infection avec le sang ?

1 PAR DES MÉTHODES DE TRAVAIL SÉCURITAIRES essentielles pour diminuer le risque d'accident et prévenir la transmission d'une infection

INFORMER les travailleurs sur les :

- risques d'infection avec le sang,
- méthodes de travail sécuritaires pour éviter un contact avec le sang.

LAVER les mains avec efficacité :

- chaque fois qu'il y a eu contact avec du sang ou avec des objets et des surfaces souillés de sang,
- après avoir enlevé les gants, qui peuvent être percés ou déchirés.

PORTER des gants jetables pour :

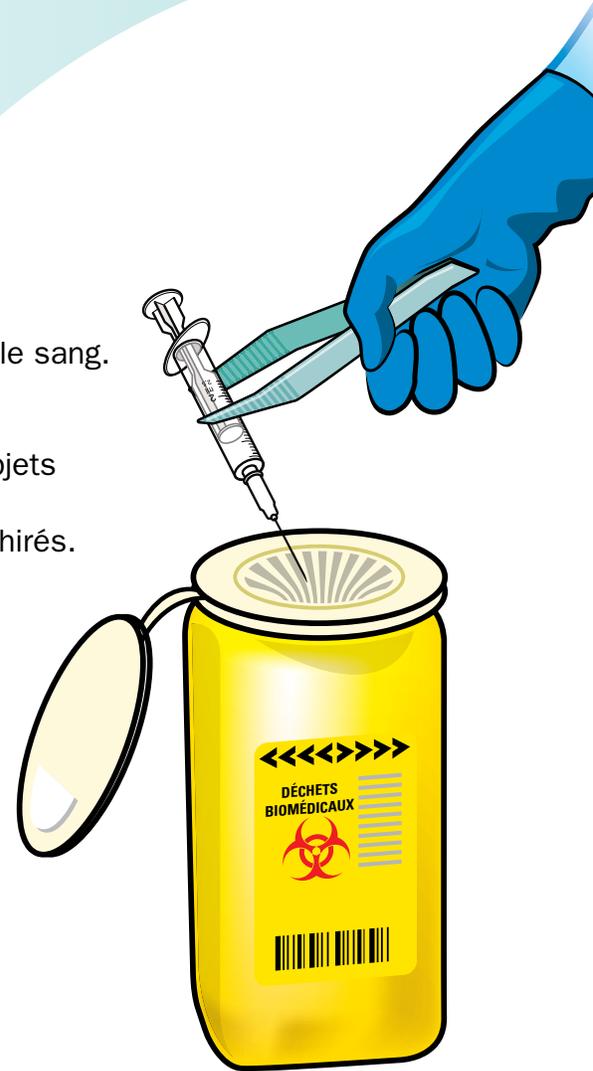
- nettoyer les taches de sang sur les surfaces,
- manipuler le linge ou les objets tachés de sang,
- porter secours à une personne blessée.

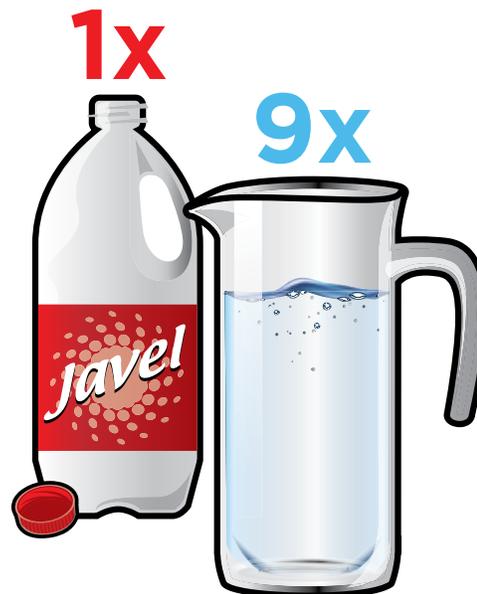
PORTER des gants épais pour :

- manipuler les ordures.

UTILISER des gants, des pinces et des contenants sécuritaires pour :

- ramasser les seringues et les aiguilles usagées.



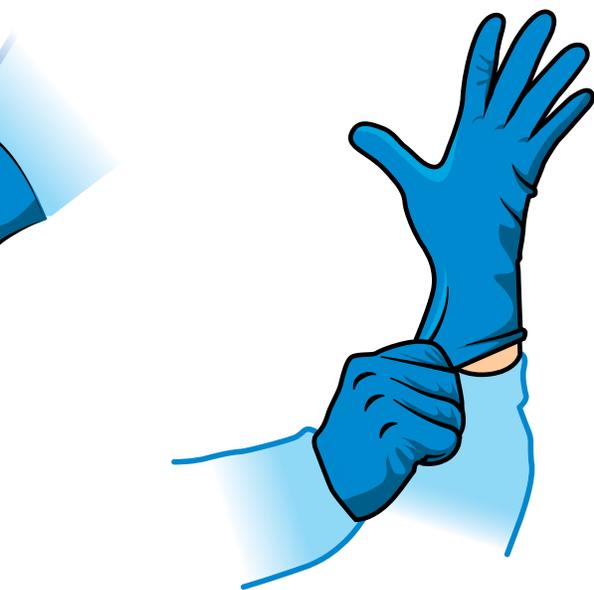


SUIVRE des techniques approuvées pour nettoyer les taches de sang sur les surfaces et les objets :

- porter des gants jetables,
- essuyer les taches de sang avec du papier essuie-tout,
- appliquer un mélange d'eau et d'eau de Javel domestique à 5,25% et laisser agir le mélange pendant 10 minutes, (1 part d'eau de Javel pour 9 parts d'eau),
- rincer à l'eau,
- laisser sécher.

ORGANISER les premiers secours :

- assurer la présence de secouristes sur chaque quart de travail,
- avoir une trousse de premiers secours réglementaire et accessible, des gants jetables en nitrile et un masque pour la réanimation (RCR),
- afficher les procédures à suivre en cas d'accident avec le sang,
- noter dans le registre des accidents de travail tous les accidents, incidents et premiers secours donnés.





**Prudence
avec le
sang!**

2 Réagir rapidement PAR DES MESURES D'URGENCE AU MOMENT DE L'ACCIDENT

1. DONNER LES PREMIERS SECOURS

Après une coupure, une piqûre, une égratignure
avec un objet taché de sang

OU

après une morsure au sang

OU

après avoir reçu du sang sur des lésions ouvertes
de la peau (coupure, eczéma, plaie, gerçure),
il faut :

- laver tout de suite la plaie à l'eau et au savon
sans brosser ni utiliser des solutions irritantes,
- rincer à l'eau.

Après avoir reçu du sang sur les lèvres, à l'intérieur
de la bouche et du nez ou dans les yeux, il faut :

- rincer abondamment la région touchée avec de l'eau le plus tôt possible.



2. AVISER LA PERSONNE RESPONSABLE DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

Noter les circonstances de l'accident :

- l'objet en cause,
- la quantité de sang,
- la profondeur de la blessure,
- le nom et le numéro de téléphone de la personne ayant
causé l'accident, s'il y a lieu.

3. RÉFÉRER LE TRAVAILLEUR POUR UNE CONSULTATION À L'URGENCE D'UN HÔPITAL LE PLUS VITE POSSIBLE

(idéalement, dans les 2 heures suivant l'accident)

À Montréal, au CHUM, il y a un centre de référence spécialisé pour ce type d'accident.

Le travailleur peut s'y présenter en tout temps :

URGENCE du CHUM
1001, rue Sanguinet (au sud du boulevard René-Lévesque Est)



Date et heure de l'accident ou de l'incident			Lieu de l'accident ou de l'incident et métier ou fonction de la personne secourue		Description et causes de l'accident ou de l'incident	Blessures ou malaise	Personne responsable
J	M	A	Heure				Personne responsable
Mesures correctrices							
J	M	A	Heure				Personne responsable
Mesures correctrices							
J	M	A	Heure				Personne responsable
Mesures correctrices							

4. EN ARRIVANT À L'HÔPITAL, LE TRAVAILLEUR DOIT DÉCLARER QU'IL S'AGIT D'UN ACCIDENT AVEC LE SANG

Au travail, l'employeur doit :

- inscrire l'accident de travail dans le registre de premiers secours,
- déclarer l'accident à la CNESST en faisant parvenir deux (2) formulaires : « Réclamation du travailleur » et « Attestation médicale »,
- faire l'analyse et l'enquête de l'accident,
- proposer des mesures pour corriger la situation à l'origine de l'accident.

3 PAR LA VACCINATION

Le vaccin pour prévenir l'hépatite B est sûr et efficace à environ 90%.

La vaccination préventive contre l'hépatite B est recommandée dans certains milieux de travail parce que le risque d'accident avec du sang y est élevé (ex.: infirmières, policiers, pompiers, ambulanciers).

En cas d'accident, le travailleur doit consulter rapidement. On lui donnera le vaccin et, possiblement, des anticorps contre le virus de l'hépatite B qui le protégeront efficacement.

À l'heure actuelle, il n'existe pas encore de vaccin contre l'hépatite C et contre l'infection par le VIH. Après un accident avec le sang, le travailleur peut avoir à prendre des médicaments pour prévenir la transmission du VIH. Par contre, il n'existe actuellement aucun médicament pour prévenir la transmission du virus de l'hépatite C.

On peut attraper une hépatite ou une infection par le VIH lors de certains contacts avec du sang. Il faut réagir vite ! Il existe des traitements pour ce genre d'accident.

Ce guide s'adresse à tous les employés qui gèrent des travailleurs, des secouristes ou des bénévoles concernés par les risques biologiques, c'est-à-dire les risques d'infection avec le sang ou avec des liquides teintés de sang.

**Prudence
avec le
sang!**



Produit par la Direction régionale de santé publique du
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2019
Disponible sur drsp.santemontreal.qc.ca, section Publications
ISBN 978-2-550-79716-6 Imprimé
ISBN 978-2-550-79717-3 PDF
English version available

Membre du :



Pour des milieux de travail en santé
**Réseau de santé publique
en santé au travail**

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec